

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00474

Numéro SIREN : 422 889 469

Nom ou dénomination : GGL GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2018 sous le numéro de dépôt 19192

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET MENON FREDERIC EXPERT
COMPTABLE

395 RUE MAURICE BEJART
34080 MONTPELLIER

V/REF :

N/REF : 1999 B 474 / 2018-B-19192

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 27/12/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Rapport du commissaire aux comptes

Rapport de gestion

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 29/06/2018

Concernant la société

GGL GROUPE

Société par actions simplifiée

111 place Pierre Duhem BP 84

Les Centuries III

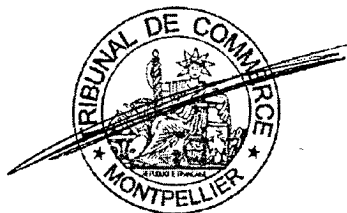
34935 Montpellier cedex 9

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-19192 le 27/12/2018

R.C.S. MONTPELLIER 422 889 469 (1999 B 474)

Fait à MONTPELLIER le 27/12/2018,

LE GREFFIER



933674

21 DEC. 2018

18819192

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)N° 2065-SD
(2018)Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012017** et clos le **31122017** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI) ☐

Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐

Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : **SIE de Montpellier II**
156 Rue A Nobel
34966 MONTPELLIER CEDEX2

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire : **SAS GGL GROUPE**
111 Place Pierre Duhem
BP 84
Les centurions III
34935 MONTPELLIER CEDEX9

651	327783	42288946900066
Insp. IFU	N° dossier	N° Siret

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Lotisseur Aménageur

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,33 %	10 224 460	Bénéfice imposable au taux de 28 %		Bénéfice imposable au taux de 15 %		Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)		Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Plus-values exonérées art. 238 quinquies	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2								
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zones franches urbaines ☐		Pôle de compétitivité ☐		
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐		Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐		Autres dispositifs ☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie : **Cabinet MENON Frédéric**

- Professionnel de l'expertise comptable : **I**

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

A MONTPELLIER le **17052018**

Signature et qualité du déclarant : **J GUIPPONI** **PRESIDENT**

0499614040

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

	Payés par la société elle-même	3 000 000
	Payés par un établissement chargé du service des titres	
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, primes et autres produits de capitaux sociaux payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	(a)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(b)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(c)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d)	(d)	
5. Montant des distributions au-dessus	(e)	
6. Montant des distributions en nature	(f)	
7. Montant des distributions en nature	(g)	
8. Montant des distributions en nature	(h)	
9. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2. du 3 de l'article 156 du CGI	(i)	
10. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2. du 3 de l'article 156 du CGI	(j)	
11. Montant des revenus répartis	total (a à h)	3 000 000

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise **SAS GGL GROUPE**du **01/01/2017**Adresse **111 Place Pierre Duhem****34935 MONTPELLIER CEDEX9**au **31/12/2017****A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES** : v. notice ①

NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE	
1	M LABOT BENOIT RESP COMPTABLE	131 R G CHARPAK 34130 MAUGUIO	
2	M TREVILLOT JN CONTROLEUR DE GESTION	37 RUE F ARAGO 34130 MAUGUIO	
3	M LEYGUE JEAN MARC DG	RUE JEAN GIONO 34980 SAINT GELY DU FESC	
4	M GUIRAUDON ALAIN DG	RUE CH BEAUDELAIRE 34980 SAINT GELY DU FESC	
5	M GUIPPONI JACQUES PDG	22 RUE DE LA GOULE DE LAVAL 34790 GRABELS	
6			
7			
8			
9			
10			

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	80 284			80 284	195			80 479
2	80 284			80 284	299			80 583
3	318 245			318 245	40 637			358 882
4	318 245			318 245	20 533			338 778
5	318 245			318 245	10 877			329 122
6								
7								
8								
9								
10								
**	1 115 303			1 115 303	72 541			1 187 844

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩	1 187 844	- de l'exercice ⑩	10 221 411
- de l'exercice précédent ⑪	1 187 967	- de l'exercice précédent ⑪	7 870 311
Nom et qualité du signataire J GUIPPONI PRESIDENT		A MONTPELLIER, le 17/05/2018 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 111 Place Pierre Duhem		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122017					
		N-1 31122016					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
		Frais de développement *	CX				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	400 277	378 251	22 026	36 000
		Fonds commercial (1)	AH	13 640		13 640	13 640
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	28 694	28 694		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN				
		Constructions	AP	597 068	162 708	434 360	462 068
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 696 566	1 194 760	501 805	590 529
		Immobilisations en cours	AV				
		Avances et acomptes	AX				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
		Autres participations	CU	9 142 535	1 289 704	7 852 831	8 465 132
		Créances rattachées à des participations	BE	58 911 646		58 911 646	63 142 016
		Autres titres immobilisés	BD				
		Prêts	BF	9 000	9 000		9 000
		Autres immobilisations financières *	BH	237 666		237 666	244 659
TO TAL (II)		BJ	71 037 091	3 063 116	67 973 974	72 963 044	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	20 064 691		20 064 691	21 990 520
		En cours de production de biens	BN	3 417 937		3 417 937	3 208 545
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR	71 480 659	1 635 720	69 844 939	93 529 006
		Marchandises	BT				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	8 394 733		8 394 733	8 590 761
		Autres créances (3)	BZ	5 755 833		5 755 833	6 161 241
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	8 364 190	13 446	8 350 743	364 190
		Disponibilités	CF	25 546 177		25 546 177	11 847 570
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	251 794		251 794	282 292
TO TAL (III)		CJ	143 276 014	1 649 167	141 626 847	145 974 124	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	214 313 105	4 712 283	209 600 822	218 937 169	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000 000)	DA	50 000 000	50 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 077 197	3 077 197
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000 000	5 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	94 424 075	92 001 877
	Report à nouveau	DH	10 917 598	10 917 598
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 619 795	5 422 198
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	171 038 665
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 206 461	13 144 486
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 296 825	6 779 587
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24 324 774	30 316 838
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 826 073	1 033 788
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	908 022	1 243 600
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	38 562 156	52 518 298
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	209 600 822	218 937 169
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	38 562 156	52 518 298
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 206 461	12 658 113	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	38 544 761	FB		FC	38 544 761	37 212 171	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		480 000	
		FG	4 944 954	FH		FI	4 944 954	3 063 201	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	43 489 715	FK		FL	43 489 715	40 755 372	
	Production stockée *					FM	(22 658 368)	(19 073 593)	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	107 523	59 951	
	Autres produits (1) (11)					FQ	111 402	279 488	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	21 050 272	22 021 218
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	286 185	3 665 149	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	1 925 828	1 652 858	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	8 345 742	6 567 203	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	478 816	591 715	
	Salaires et traitements *					FY	1 362 425	1 333 758	
	Charges sociales (10)					FZ	456 079	557 650	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	159 863	166 588
							GB		
							GC	864 717	11 802
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	85 791	100 522
	Autres charges (12)						GF	13 965 446	14 647 245
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	7 084 826	7 373 973	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	304 039		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	49 884		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 577 700	392 807	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 162 246	1 033 088	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	97 413		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	2 837 358	1 425 896	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	529 121	13 134	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	608 617	608 455	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 137 738	621 589	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)									
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	1 699 620	804 307	
						GW	9 038 601	8 178 280	

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 332 550	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 332 550	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	32 540	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	223 373	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	255 913	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	2 076 637	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		(98 854)	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	3 495 443	2 657 228	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	26 524 220	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	18 904 424	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	7 619 795	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	59 114	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	36	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PCEAC					2 252 550	
VNCEAC				223 373		
PENALITES						
PENALITES DEPASS DELAI 4 ANS						
SOLDE TIERS				32 540	80 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
SOLDE DIVERS TIERS						

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	432 368	KE		KF	10 242	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	597 068	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1 296 205	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	371 312	LC		LD	19 215
		Emballages récupérables et divers *				LE	9 833	LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	2 274 418	LO		LP	19 215	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	72 487 591	8V		8W	11 631 409
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	253 659	1U		1V	179		
TOTAL IV				LQ	72 741 250	LR		LS	11 631 588		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	75 448 036	ØH		ØJ	11 661 045		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	442 610	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	597 068	MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	1 296 205	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	390 528	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	9 833	MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	2 293 633	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX	16 064 819	ØY	68 054 181	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	7 172	2F	246 666	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	16 071 991	NK	68 300 847	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	16 071 991	ØL	71 037 091	ØM			

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE										Néant ☐	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	382 728	PF	24 216	PG		PH	406 945	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM	135 000	PN	27 708	PO		PQ	162 708	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	743 692	QE	80 781	QF		QG	824 473	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	338 750	QM	23 881	QN		QO	362 631	
	Emballages récupérables et divers		QP	4 379	QR	3 278	QS		QT	7 657	
TOTAL III			QU	1 221 821	QV	135 647	QW		QX	1 357 468	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	1 604 550	ØP	159 863	ØQ		ØR	1 764 412	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immob. amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM	NO				
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFP N° 2056 2018

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE						Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		9U	880 442	9V	506 675	9W	97 413	9X	1 289 704
		Ø6		Ø7	9 000	Ø8		Ø9	9 000
	Sur stocks et en cours	6N	819 413	6P	864 717	6R	48 409	6S	1 635 720
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	13 446	6Z		7A	13 446
	TOTAL III	7B	1 699 855	TY	1 393 838	TZ	145 822	UA	2 947 871
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	1 699 855	UB	1 393 838	UC	145 822	UD	2 947 871
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	864 717	UF	48 409				
		UG	529 121	UH	97 413				
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.						10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE										Néant ☐		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL	58 911 646	UM		UN	58 911 646				
	Prêts (1) (2)		UP	9 000	UR		US	9 000				
	Autres immobilisations financières		UT	237 666	UV		UW	237 666				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	8 394 733		8 394 733						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	94 075		94 075						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 488 856		3 488 856						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 172 902		2 172 902						
	Charges constatées d'avance		VS	251 794		251 794						
	TOTAUX				VT	73 560 672	VU	14 402 360	VV	59 158 312		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
			VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	6 206 461		6 206 461						
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	5 275		5 275						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	24 324 774		24 324 774						
Personnel et comptes rattachés			8C	90 137		90 137						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	161 956		161 956						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	794 168		794 168						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 752 514		1 752 514						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	27 299		27 299						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	4 291 550		4 291 550						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	908 022		908 022						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX				VY	38 562 156	VZ	38 562 156					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	481 843	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

DGFIP N° 2058-A 2018

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2017

Libellé	Montant
Rtat N-1 Résidence du soleil	14 107
Rtat N-1 SLT	9 019
Rtat N-1 SEP Les Aresquiers	5 497
QP Rtat N Résidence du soleil	13 251
QP Rtat N SEP Les Aresquiers	6 406
QP Rtat N SNC Les Vignes	53 013
Perte sur CC Liquidation Jardin de Mon Repos	95 511
Réintégrations diverses	2 256
Totalisation	199 060

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2017

Libellé	Montant
Rtat N-1 SEP Les Aresquiers	29 546
Rtat N-1 Les Vignes	13 586
QP Rtat N SLT	302
QP Rtat N Manguio Terrains	2 964
QP Rtat Pinville Demain	55 263
Ded Int Non Ded sté Transp SEP Aresquiers	2 218
Ded Int Non Ded Ste Transp RAMA SCI	876
CICE	12 668
Totalisation	117 423

**DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B 2018

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE		Néant ☐ *	
L SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
Cf. état 2058B-Détail des provisions pour dépréciation	9F	494 292	9G 98 164
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
ORGANIC	9M	38 971	9N 41 972
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	533 263	YO 140 136
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	10 917 598	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	5 422 198		- Autres réserves	ZD	2 422 198				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	3 000 000				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	16 339 796		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	10 917 598				
					TOTAL II	ZH	16 339 796				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	3 510 701		2 587 781			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	426 787		XQ	650 971		662 529			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	11 110					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	3 113 733		2 131 386			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	1 059 227		1 185 507			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	8 345 742		6 567 203			
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	192 463		171 402			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	286 353		420 313			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	478 816		591 715			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	6 304 563		7 056 638			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	2 014 509		2 204 927			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2017) *				ØB	1 296 268					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,67 %		2,03 %			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA			Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble	JD			Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS GGL GROUPE**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 Titres JDMR	3 049				3 049
	2 Titres GGLA	200 000				200 000
	3 Titres HORIZON					
	4					
	5					
	6 Cfétat 2059A-Détail...					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1	(3 049)				(3 049)	
	2	2 120 000	1 920 000	1 920 000			
	3	132 550	132 550	132 550			
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

2 052 550

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2017

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 16%	Long t. 0%	Plus-values 19%
--	---------------------	---------------------	-----------	---------------------	----------------------	------------------	-------------------	----------------	----------------	--------------------	---------------	--------------------

Totalisation

Désignation de l'entreprise : <u>SAS GGL GROUPE</u>					Néant ☒
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
	N - 9				
	TOTAL 2				
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS GGL GROUPE**

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE					Néant ☒ *
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N				
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme			
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2				
TOTAL (ligne 1 et 2)	3				
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012017 et clos le : 31122017		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	43 489 715	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	59 114	
TOTAL 1	OX	43 548 829	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	111 402	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	276 908	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	388 310	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	3 824 977	
Variation négative des stocks	OQ	24 861 105	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	4 274 348	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	2 607	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	85 791	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	33 048 827	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	10 888 312
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA	10 888 312	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	43 548 829	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel	YP	12	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 42288946900066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem

BP 84

CODE POSTAL 34935

VILLE

MONTPELLIER CEDEX9

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 120 945

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 3

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination DOMINO

N° SIREN (si société établie en France) 538746256

% de détention 33,33

Nb de parts ou actions 40 315

Adresse : N° 91

Voie RUE DU FAUBOURG SAINT HONO

Code postal 75008

Commune PARIS 8

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LENNA INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 538743188

% de détention 33,33

Nb de parts ou actions 40 315

Adresse : N° 91

Voie rue du Faubourg St Honoré

Code postal 75008

Commune PARIS 8EME ARRONDISSEMENT

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination H. AZORAH

N° SIREN (si société établie en France) 538746983

% de détention 33,33

Nb de parts ou actions 40 315

Adresse : N° 91

Voie RUE DU FAUBOURG SAINT HONO

Code postal 75008

Commune PARIS 8

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/3 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 42288946900066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34935 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

19

Forme juridique SARL Dénomination JARDIN DE MON REPOS

N° SIREN (si société établie en France) 439172008

% de détention 40,00

Adresse : N° 11 Voie RUE DU MAT DU PAVILLON

Code postal 97400

Commune SAINT DENIS

Pays REUNION

Forme juridique SNC Dénomination RESIDENCES DU SOLEIL

N° SIREN (si société établie en France) 439053299

% de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination NB AMENAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 429479603

% de détention 75,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination MAUGUIO TERRAINS

N° SIREN (si société établie en France) 441938008

% de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination MONTAGNAC AMENAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 481599249

% de détention 25,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LES SALINS SETOIS

N° SIREN (si société établie en France) 817458557

% de détention 99,90

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination SLT AMENAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 453245169

% de détention 60,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LE COLOMBIER

N° SIREN (si société établie en France) 478019987

% de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2/3

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET

4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem

BP 84

CODE POSTAL

34935

VILLE

MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

19

Forme juridique SAS Dénomination E OWNER

N° SIREN (si société établie en France) 821938735

% de détention 49,00

Adresse : N° 2 Voie AVENUE MONTERONI D'ARBIA

Code postal

34920

Commune LE CRES

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LE BACCHUS

N° SIREN (si société établie en France) 478019987

% de détention 50,00

Adresse : N° 130 Voie QUAI FLORA TRISTAN

Code postal

34070

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination RLT

N° SIREN (si société établie en France) 481389922

% de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal

34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LE PARC

N° SIREN (si société établie en France) 482296266

% de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal

34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination PINVILLE DEMAIN

N° SIREN (si société établie en France) 823566435

% de détention 33,33

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal

34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination HELENIS

N° SIREN (si société établie en France) 491095386

% de détention 75,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARAIL

Code postal

34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LES PARCS DES VAUTES

N° SIREN (si société établie en France) 419400239

% de détention 67,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal

34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination RAMA

N° SIREN (si société établie en France) 821476272

% de détention 75,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal

34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3/3 (1) Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 42288946900066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34935 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 19

Forme juridique SNC Dénomination LES VIGNES

N° SIREN (si société établie en France) 490827003 % de détention 34,00

Adresse : N° 180 Voie RUE DE LA GINIESSE

Code postal 34500 Commune BEZIERS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination 3M

N° SIREN (si société établie en France) 452045933 % de détention 75,00

Adresse : N° Voie ROUTE D ALLAN

Code postal 26200 Commune MONTELMAR Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination PRODEVAR

N° SIREN (si société établie en France) 349803965 % de détention 75,00

Adresse : N° Voie ROUTE D ALLAN

Code postal 26200 Commune MONTELMAR Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination CITIM

N° SIREN (si société établie en France) 794582205 % de détention 80,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE P DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination GGL AMENAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 752772426 % de détention 80,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination SAINTE LOUISE

N° SIREN (si société établie en France) 494510928 % de détention 80,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 209 600 822 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 26 524 220 euros et un total **charges** de 18 904 424 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 7 619 795 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2017 et finit le 31/12/2017.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Ils sont évalués suivant le prix de revient des lots non vendus .

Les opérations Soleyrol, Panafieu, Urban Park, et Valene ont un prix de revient supérieur au prix de vente HT : une provision pour dépréciation de stock de 1 634 k€ a donc été constituée.

Excepté pour ces 4 opérations aucune provision n'a été constituée sur les stocks car la valeur brute est toujours inférieure à la valeur de réalisation

- Matières Premières : il s'agit des Stocks de Terrains nus. Cette rubrique augmente avec les acquisitions de terrains, et diminue lors du transfert de l'affaire concernée dans les En Cours.
- En Cours : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, avant la mise en vente des lots. Cette rubrique augmente avec les travaux affectés à ces affaires, et diminue lors du transfert de l'affaire dans les Produits Finis au jour de la première vente.
- Produits Finis : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, à compter de la mise en vente du premier lot. C'est à partir de cette phase que l'on fait ressortir la marge brute au fur et à mesure des ventes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ODF

Depuis 2011 les obligations de faire sont comptabilisées dès l'acte d'acquisition du foncier.

Au cours des exercices antérieurs elles n'étaient comptabilisées qu'à partir du moment où une première vente avait été réalisée sur les opérations concernées.

Engagement retraite

la convention collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas constitué de provision ni contracté d'assurance particulière.

Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31/12/2017 à 20 k€ .

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est la société consolidante du groupe.

CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 12 668 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Il est précisé que le CICE ne sera pas destiné à financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni à augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Ce crédit d'impôt sera employé pour améliorer la compétitivité de l'entreprise, notamment en permettant de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstituer son fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à.p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	432 368		10 242			442 610
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	432 368		10 242			442 610
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement	597 068					597 068
	Instal. technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 296 205					1 296 205
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	371 312		19 215			390 528
	Emballages récupérables et divers	9 833					9 833
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 274 418		19 215			2 293 633	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	72 487 591		11 631 409		16 064 819	68 054 181
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	253 659		179		7 172	246 666
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	72 741 250		11 631 588		16 071 991	68 300 847
TOTAL		75 448 036		11 661 045		16 071 991	71 037 091

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	382 728	24 216		406 945
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	382 728	24 216		406 945
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	135 000	27 708		162 708
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	743 692	80 781		824 473
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	338 750	23 881		362 631
	Emballages récupérables et divers	4 379	3 278		7 657
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 221 821	135 647		1 357 468
TOTAL		1 604 550	159 863		1 764 412

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agent agénagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	880 442	506 675 9 000	97 413	1 289 704 9 000
	Sur stocks et en-cours	819 413	864 717	48 409	1 635 720
	Sur comptes clients				
	Autres		13 446		13 446
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 699 855	1 393 838	145 822	2 947 871
	TOTAL GENERAL	1 699 855	1 393 838	145 822	2 947 871
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			864 717 529 121	48 409 97 413	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	58 911 646		58 911 646
	Prêts (1) (2)	9 000		9 000
	Autres immobilisations financières	237 666		237 666
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	8 394 733	8 394 733	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 075	94 075	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 488 856	3 488 856	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 172 902	2 172 902	
	Charges constatées d'avances	251 794	251 794	
	TOTAL DES CREANCES	73 560 672	14 402 360	59 158 312
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	6 206 461	6 206 461		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	5 275	5 275		
	Fournisseurs et comptes rattachés	24 324 774	24 324 774		
	Personnel et comptes rattachés	90 137	90 137		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	161 956	161 956		
	Impôts sur les bénéfices	794 168	794 168		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 752 514	1 752 514		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	27 299	27 299		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	4 291 550	4 291 550		
	Autres dettes	908 022	908 022		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	38 562 156	38 562 156		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		481 843			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

27 DEC 2018

18319192

Thierry CARLES

619 rue Favre de Saint-Castor
34080 MONTPELLIER

SAS FB AUDIT BAKER TILLY

Julien REDON

415 Avenue de l'Argensol
84100 ORANGE

SAS GGL GROUPE

Les Centuries III
111 Place Pierre Duhem BP 84
34935 MONTPELLIER CEDEX 9

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2017

A l'assemblée générale de la société GGL GROUPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GGL GROUPE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

12

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'annexe mentionne dans la note « Stocks » la méthodologie d'évaluation des stocks de terrains, travaux en cours, produits finis et des provisions constituées sur ces stocks.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans la note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sélection l'application de ces méthodes.

Sur la base de nos diligences, nous avons conclu au caractère approprié de l'évaluation des stocks et des provisions.

- L'annexe mentionne dans la note « Titres de participation » que les titres et créances de participation, dont le montant brut figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 68.054.181 €, sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir le montant des capitaux propres des filiales au 31/12/2017 et l'actualisation des perspectives de développement et de rentabilité des activités concernées établie sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base de nos diligences, nous avons conclu au caractère approprié de la valeur des titres.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTPELLIER et ORANGE, le 14 juin 2018
Les commissaires aux comptes

Thierry CARLES

Thierry CARLES
Commissaire aux Comptes
619 Rue Favre de St Castor
34080 MONTPELLIER
Tél. 06 09 06 21 58
SIRET 417 527 496 00034

SAS FB AUDIT BAKER TILLY

Julien REDON

Julien Redon

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 952 691	2 763 248	(810 557)	-29,33
Autres créances	153 633	109 789	43 844	39,93
TOTAL	2 106 325	2 873 037	(766 713)	-26,69

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		19 447 697
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		17 954
<i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	<i>17 954</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 221 818
<i>FFNP FRAIS GENERAUX</i>	<i>137 708</i>	
<i>FFNP SUR OPERATIONS</i>	<i>19 081 153</i>	
<i>RECLASSEMENT FNP SUR DEVIS</i>	<i>2 957</i>	
Dettes fiscales et sociales		207 925
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>26 647</i>	
<i>PRIMES DE BILAN</i>	<i>52 391</i>	
<i>ORG.SOC. CH./CONGES PAYES</i>	<i>12 373</i>	
<i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	<i>64 889</i>	
<i>CHARGES SOCIALES S/PRIMES</i>	<i>24 326</i>	
<i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	<i>27 299</i>	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		120 948,00	413,4008	50 000 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		120 948,00	413,4008	50 000 000,00

--

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 111 Place Pierre Duhem		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6		Néant ☐ *	
		Exercice N, clos le, 31122017	
		N-1 31122016	
		Net 3	
		Net 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières *		BH	
TO TAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	
TO TAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif * (VI)		CN	
TO TAL GENERAL (I à VI)		CC	
		IA	
		4 712 283	
		209 600 822	
		218 937 169	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
CP		CR	
(3) Part à plus d'un an :			
Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000 000)	DA	50 000 000	50 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 077 197	3 077 197
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000 000	5 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	94 424 075	92 001 877
	Report à nouveau	DH	10 917 598	10 917 598
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 619 795	5 422 198
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	171 038 665	166 418 870
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 206 461	13 144 486
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	4 296 825	6 779 587
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24 324 774	30 316 838
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 826 073	1 033 788
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	908 022	1 243 600
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	38 562 156	52 518 298	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	209 600 822	218 937 169	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	38 562 156	52 518 298
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 206 461	12 658 113	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



GGL GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 000 euros
Siège social : Les Centuries III - 111 Place Pierre DUHEM BP 84
34935 MONTPELLIER Cedex 9
422 889 469 RCS MONTPELLIER

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous vous rappelons la répartition du capital de notre société :

- La société civile LENNA INVEST détient 33.33 % du capital soit 40 315 actions
- La société civile DOMINO détient 33.33 % du capital soit 40 315 actions
- La société civile H. AZORAH détient 33.33 % du capital soit 40 315 actions
- M. Jean-Marc LEYGUE détient 1 action
- M. Jacques GIUPPONI détient 1 action
- M. Alain GUIRAUDON détient 1 action

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été la suivante :

La société GGL GROUPE a assuré pour le compte de sa filiale GGL AMENAGEMENT des prestations d'assistance en matière administrative et juridique, comptable, financière, contrôle de gestion, management, dans le cadre d'une convention d'assistance.

Elle a également poursuivi l'exploitation des programmes d'aménagement en cours de réalisation. Les nouvelles opérations d'aménagement étant instruites et développées par GGL AMENAGEMENT locataire du fonds de commerce.



Les opérations d'aménagement dont le chiffre d'affaires a été significatif sur l'exercice ont été les suivantes :

- PARC DE CAUBEL à Montferrier sur Lez
- PEYROU à Saint André de Sangonis
- EL CRUZAT à Canohes
- LE POUGET à Lavérune
- ZAC CONSTELLATIONS à Juvignac
- LES FERRIERES à Bellegarde

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Compte tenu des opérations en stock et du niveau des terrains viabilisés faisant l'objet d'un contrat de réservation au 31/12/2017, la société GGL GROUPE prévoit de réaliser un Chiffre d'Affaires HT de 30 M€.

Outre ces activités opérationnelles la Société GGL GROUPE, société holding animatrice va continuer de développer sa prise de participation dans des sociétés, à participer activement à la politique générale du groupe et fournir toutes prestations de services afférentes à la direction, à l'administration, à la gestion, au contrôle de gestion et au financement de ses filiales.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2017 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :



Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total		0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total
(A) Tranches de retard de paiement													
Nb Factures concernées	3	3	8	4	161	179	2	11	5	8	789		815
Mnt total TTC des factures concernées	409 072	19 422	-70 234	11 916	2 138 638	2 588 814	1 642 399	1 048 026	-2 631	1 148 961	4 822 282		8 659 837
% du mnt total des achats TTC de l'exercice	2,6%	0,1%	-0,4%	0,1%	13,5%	15,8%							
% du CA TTC de l'exercice							3,2%	2,1%	0,0%	2,3%	9,5%		17,1%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre de factures exclues													
Montant total des factures exclues													
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)													
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice							Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total
(A) Tranches de retard de paiement												
Nb Factures concernées	0	391	156	56	120	723	0	119	33	19	143	314
Mnt total TTC des factures concernées	0	2 538 595	1 201 555	168 568	636 818	4 545 535	0	8 362 597	1 999 352	1 684 860	2 263 751	14 310 559
% du mnt total des achats TTC de l'exercice	0,0%	16,0%	7,6%	1,1%	4,0%	28,7%						
% du CA TTC de l'exercice							0,0%	16,5%	4,0%	3,3%	4,5%	28,3%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)												
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retard de paiement	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel		contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	

✓

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

Sociétés	% de détent°	Capital détenu (montant)	Résultat Comptable au 31/12/2017	Capitaux propres au 31/12/2017
SARL Jardins de Mon Repos	40	3 048	- 1 706	-239 494
SNC Les résidences du soleil	50	15 000	26 503	56 503
SARL NB Aménagement	75	75 000	-2 080	1 251 776
SNC Mauguio Terrains	50	50 000	- 5 928	94 072
SNC SLT Aménagement	60	1 200	-504	1 491
PRODEVAR	100	34 301	-314 600	-1 464 472
SARL Le Colombier	50	4 000	-83 372	74 572
SAS Montagnac aménagement	25	10 000	70 796	62 162
GGL AMENAGEMENT	80	800 000	4 199 287	12 402 088
SCI Le Bacchus	50	500	NC	NC
SCI Le Parc	50	500	- 27 793	-1 592 148
SAS HELENIS	75	3 000 000	4 937 190	35 554 163
SARL Parc des Vautes	67	5 122	- 16 263	440 987
SNC Les Vignes	34	340	155 922	156 922
SARL 3 M	100	337 500	-5 862	645 061
SNC Sainte Louise	80	10 000	-235 049	-593 846
SAS CITIM	75	75000	- 22 463	-587 835
SCI Le Plaza	1	1	- 902	-802
SCI PALAZZO DEI FIORI	1	1	- 11 414	- 11 314
SCI CARRE AURORE	1	1	- 4 690	- 4 590
SCI VILLA CARLOTTA	1	1	28 188	28 288
SCI LA DRAYE	1	1	11 976	12 076
SCI PALMA GRANDE	1	1	- 470	- 370
SCI DOMAINE DE GUILHEM	1	1	- 9 824	- 9 724
SCI EDEN FLOWER	1	1	-26 543	-26443
SCI DOMAINE DES HELIADES	1	1	-12 812	-12 712
SCI PAVILLON DE FLORE	1	1	- 12 639	- 12 539
DOMAINE ISOLA BELLA	1	1	- 96 322	- 96222
DOMAINE DES MUSES	1	1	- 4 274	- 4 174
MAS BACCARA	1	1	345	445
METROPOLITAN RESIDENCE	1	1	-120 333	-120 233
CASTEL DES SOURCES	1	1	23 361	23 461

81

VILLAGE SOPHIA	1	1	-75 949	-75 849
ARTEMISIA	1	1	-7 487	-7 387
ORIGIN LE BARCARES	1	1	-117 098	-116 098
VILLA D'ESTE	1	1	-52 569	-52 469
DOMAINE DE BELLEVUE	1	1	-7 911	-7 811
LES SALINS SETOIS	99.9	1	-2 112	-5 139
SCI AUDACE	1	1	- 50661	- 50 561
SCI CAYLUS	1	1	1 353 191	1 353 291
SCI VILLA ETRUSQUE	1	1	1 090 699	1 090 799
SCI DIVA	1	1	317 040	317 140
SAS E-OWNER	49	4900	-534 985	- 524 985
SCI CHATEAU CEZANNE	1	1	-1 566	-1 466
M2J GROUPE	3.58	421	-	-
HELENIS HUB	1	10	-	-
SCCV ODE A LA MER B1	1	1	- 5 154	- 5 054
SCCV ODE A LA MER B2/B3	1	1	- 3 029	- 2 929
SCCV ODE A LA MER H1	1	1	-4 895	- -4 795
SNC PINVILLE DEMAIN	33	100 000	-165 789	134 210
SCI RAMA	75	750	-144 204	-143 204

Prises de participation ou prises de contrôle

Sociétés contrôlées

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

Sociétés	Société détentrice	Forme	SIRET	% de contrôle
GGL GROUPE		SAS	42288946900066	100
1134 AVENUE DE L'EUROPE	HELENIS	SCI	53228896600015	50
659 VAL DE MONTFERRAND	HELENIS +.....			51
3 M	GGLG	SARL	45204593300010	100
ARTEMISIA	HELENIS - GGLG	SCI	79189851300019	100
AUDACE	HELENIS - GGLG	SCI	81465140200012	100
CARRE AUREORE	HELENIS - GGLG	SCI	50256254900019	100
CAP CONCORDE	HELENIS- OPALIA INVEST.	SCI	82362221200012	55
CASTEL DES ANGES	HELENIS	SCI	53189100000014	85
CASTEL DES SOURCES	HELENIS - GGLG	SCI	79133011100018	100
CAYLUS	HELENIS - GGLG	SCI	81465080000018	100
CHÂTEAU CEZANNE	HELENIS - GGLG	SCI	50054531400014	100
CHEMIN DE LA ROQUE	HELENIS +....	SCCV		45
CITIM	GGLG	SAS	79458220500017	75
DOMAINE DE BELLEVUE	HELENIS - GGLG	SCI	79476129600019	100
DIVA	HELENIS-GGLG	SCI	81838028900012	100
DOMAINE DE CAUDALIE	HELENIS	SARL	52990330400010	50
DOMAINE DE GELLONE	HELENIS	SCI	80412949200018	60
DOMAINE DE LA FEUILLADE	HELENIS	SCI	53918630400017	75

41

DOMAINE DES GUILHEM	HELENIS - GGLG	SCI	53051977600013	100
DOMAINE DES HELIADES	HELENIS - GGLG	SCI	53296876500018	100
DOMAINE DES MUSES	HELENIS - GGLG	SCI	78899665000016	100
EDEN FLOWER	HELENIS - GGLG	SCI	53492623300014	100
EGERIA	HELENIS	SARL	81049592900012	100
E-OWNER	GGLG	SAS	82193873500015	49
EUREKA	HELENIS	SARL	82441601000018	50
GGL AMENAGEMENT	GGLG	SAS	75277242600017	60
GRAY D'AMBRE	HELENIS - SPAG	SCI	81244108700010	67
HELENIS	GGLG	SAS	49109538600018	75
HELENIS HUB	HELENIS-GGLG			100
HELENIS PATRIMOINE	HELENIS	SARL	53110536900015	50
HORIZON TERRE ET PIERRE	PRODEVAR	SARL	37794944100028	100
HORIZONS	GGLA	SNC	48118448900013	85
IDEOM	HELENIS	SAS	79184691800013	50
IDEOM PACA	HELENIS +....			45
ISOLA BELLA	HELENIS - GGLG	SCI	53283619400011	100
LA DRAYE	HELENIS - GGLG	SCI	52275542000018	100
LA MOVIDA	HELENIS	SCI	79935995500017	50
LA PLAINE DES ARESQUIERS	GGLA	-	82265811800010	100
L'APOGEE	HELENIS	SCI	82367746300015	75
LE BACCHUS	GGLG	SCI	48128412500016	50
L'ENVOLEE	HELENIS	SCI	82814938500019	52
LE COLOMBIER	GGLG	SARL	47801998700013	50
LE BOIS VOLANT	HELENIS-OPALIA INVEST.	SCI	82347581900012	75
LE PARC	GGLG	SCI	48229626600018	50
LE PARC DE VENUS	NB AMENAGEMENT	SNC	48466327300015	75
LE PLAZZA	HELENIS - GGLG	SCI	449120535700016	100
LE PRADO	HELENIS-GGLA	SAS	53378382500011	96
LES BOIS DU RENARD	GGLA	SAS	53935642800018	70
LES RESIDENCES DU SOLEIL	GGLG	SNC	43905329900020	50
LES SALINS SETOIS	GGLG	SCI	81745855700011	100
LES VIGNES				34
LES ALBERES				50
LE CLOS DES ARCADES				50
MAS BACCARA	HELENIS - GGLG	SCI	75321798300018	100
MAS CANTEROUX	GGLA	SNC	79754961500012	50
MAUBEC	3M / PRODEVAR	SCI	35377512500027	100
MAUGUIO TERRAINS	GGLG	SNC	44193800800022	50
METROPOLITAN RESIDENCE	HELENIS - GGLG	SCI	79112038900014	100
MIRABEAU	HELENIS+....			50
MONTAGNAC AMENAGEMENT	GGLG	SAS	48159924900028	25
MILADY	HELENIS	SCI	80879597500016	50
NB AMENAGEMENT	GGLG	SARL	42947960300020	75
ODE A LA MER B1	HELENIS-GGLG	SCCV	82380082600013	100
ODE A LA MER B2	HELENIS-GGLG	SCCV	82389514900016	100
ODE A LA MER H1	HELENIS-GGLG	SCCV	82379981400024	100
ORIGIN BARCARES	HELENIS - GGLG	SCI	79445636800016	100

7

PALAZZO DEI FIORI	HELENIS - GGLG	SCI	50805215600017	100
PALMA GRANDE	HELENIS - GGLG	SCI	52760602400018	100
PARC DES VAUTES	GGLG	SARL	41940023900036	67
PAVILLON LE FLORE	HELENIS - GGLG	SCI	53807792600011	100
PEYRSTORTES AMENAGEMENT	GGLA	SAS	79356044200014	50
PETIT PARADIS	GGLA	SNC	82401174600016	66
PIERRE BLANCHE	GGLA	SAS	79815039700015	50
PINVILLE DEMAIN	GGLG-FDI	SAS	82356643500017	33
POU DE LOS COLOBRES	GGLA	SAS	80194296200011	50
PRODEVAR	GGLG	SARL	34980396500053	100
RAMA	GGLG	SCI	82147627200017	75
RLT	GGLA-RAMBIER	SAS		50
SAINT ESTEVE AMENAGEMENT	GGLA	SNC	75292862200014	50
SAINTE LOUISE	GGLG	SNC	49451092800018	80
SAKURA GARDEN	HELENIS	SCI	80788173500011	85
SLT AMENAGEMENT	GGLG	SNC	45324516900025	60
VILLA CARLOTTA	HELENIS - GGLG	SCI	51382802000018	100
ZAC GOLFIQUE	GGLA	SAS	82179740400018	40
VILLA D'ESTE	HELENIS - GGLG	SCI	79743893400011	100
VILLA ETRUSQUE	HELENIS - GGLG	SCI	81096642400014	100
VILLAGE SOPHIA	HELENIS - GGLG	SCI	79159194400024	100

COMPTES CONSOLIDES

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, il est présenté ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 43 489 715 euros contre 40 755 372 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 6,70%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à -22 439 443 euros contre -18 734 154 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19,77%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 2 212 014 euros contre 5 318 007 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -58,40%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 8 345 742 euros contre 6 567 203 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 27,08%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 478 816 euros contre 591 715 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19,08%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 362 425 euros contre 1 333 758 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 2,14%.

Le montant des charges sociales s'élève à 456 079 euros contre 557 650 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,21%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 12 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 1 024 579 euros contre 178 389 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 85 791 euros contre 100 522 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,65%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 13 965 446 euros contre 14 647 245 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,65%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 7 084 826 euros contre 7 373 973 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -3,92%.

Le montant du bénéfice attribué s'élève à 304 039 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 699 620 euros (804 307 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 9 038 601 euros contre 8 178 280 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,51%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 2 076 637 euros contre -98 854 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 3 495 443 euros contre 2 657 228 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 7 619 795 euros contre un bénéfice de 5 422 198 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 209 600 822 euros contre 218 937 169 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,26%.



Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 7 619 795 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 7 619 795 euros

Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur d'un montant de 10 917 598 euros

Pour former un bénéfice distribuable de	18 537 393 euros
Un prélèvement sur le compte "autres réserves" d'un montant de	11 462 607 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	30 000 000 euros
--	------------------

A titre de dividendes	30 000 000 euros
Soit 248.04 euros par action	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 141 038 665,00 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter du 29/06/2018.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 744.12 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 29 999 255.88 euros.



27 DEC 2018

GGL GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 000 euros
Siège social : Les Centuries III - 111 Place Pierre DUHEM BP 84
34935 MONTPELLIER Cedex 9
422 889 469 RCS MONTPELLIER

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 7 619 795 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 7 619 795 euros

- Auquel s'ajoute Le report à nouveau antérieur d'un montant de 10 917 598 euros pour former un bénéfice distribuable de 18 537 393 euros + Un prélèvement sur le compte "autres réserves" d'un montant de 11 462 607 euros
- *Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 30 000 000 euros*

➤ **Distribution de dividendes**

30 000 000 euros

Soit 248.04 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.
L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune); la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 744.12 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 29 999 255.88 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

Exercice clos le 31 décembre 2014 6 976 300,00 euros, soit 57,68 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 173.04 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 6 976 126.96 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015

NEANT

Exercice clos le 31 décembre 2016

3 000 000,00 euros, soit 24,80 euros par titre

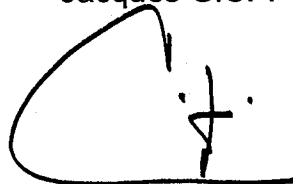
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 74.40 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 999 925.60 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 JUIN 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jacques GIUPPONI



Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2014 6 976 300,00 euros,
soit 57,68 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 173.04 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 6 976 126.96 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2015 NEANT

- Exercice clos le 31 décembre 2016 3 000 000,00 euros,
soit 24,80 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 74.40 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 999 925.60 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 55 964 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 18 652.80 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.



Rémunération du Président

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

Rémunération du Directeur Général

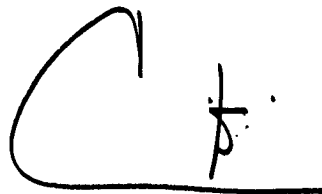
Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Directeur Général.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à MONTPELLIER
Le 12/06/2018

Jacques GIUPPONI
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a smaller, more complex mark that appears to be a combination of a 'J' and a 'P'.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE										Néant ☐	
Exercice N										Exercice (N-1)	
France				Exportations et livraisons intracommunautaires				Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	PA	38 544 761	FB		FC		38 544 761		37 212 171	
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FF				480 000	
		FG	4 944 954	FH		FI		4 944 954		3 063 201	
	Chiffres d'affaires nets*	PJ	43 489 715	FK		FL		43 489 715		40 755 372	
CHARGES D'EXPLOITATION	Production stockée *					FM		(22 658 368)		(19 073 393)	
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		107 523		59 951	
	Autres produits (1) (11)					FQ		111 402		279 488	
	Total des produits d'exploitation (2) (f)					FR		21 050 272		22 021 218	
	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		286 185		3 665 149	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		1 925 828		1 652 858	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW		8 345 742		6 567 203	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX		478 816		591 715	
PRODUITS FINANCIERS	Salaires et traitements *					FY		1 362 425		1 333 758	
	Charges sociales (10)					FZ		456 079		557 650	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions }					GA		159 863		166 588	
						GB					
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		864 717		11 802	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD					
	Autres charges (12)					GE		85 791		100 522	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		13 965 446		14 647 245	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-III)					GG		7 084 826		7 373 973	
	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		304 039			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		49 884			
	Produits financiers de participations (5)					GJ		1 577 700		392 807	
CHARGES FINANCIERES	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		1 162 246		1 033 088	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		97 413			
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP		2 837 358		1 425 896	
	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		529 121		13 134	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR		608 617		608 455	
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU		1 137 738		621 589	
	2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		1 699 620		804 307	
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW		9 038 601		8 178 280	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

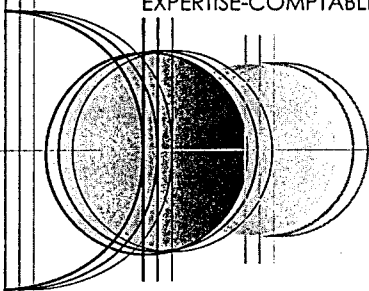
④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 332 550 83 884
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 332 550 83 884
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	32 540 180 234
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	223 373 2 504
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	255 913 182 738
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 076 637 (98 854)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 495 443 2 657 228
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	26 524 220 23 530 998
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	18 904 424 18 108 800
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	7 619 795 5 422 198





ANNEXE



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 209 600 822 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 26 524 220 euros et un total charges de 18 904 424 euros, dégageant ainsi un résultat de 7 619 795 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2017 et finit le 31/12/2017.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Ils sont évalués suivant le prix de revient des lots non vendus .

Les opérations Soleyrol, Panafieu, Urban Park, et Valene ont un prix de revient supérieur au prix de vente HT : une provision pour dépréciation de stock de 1 634 k€ a donc été constituée.

Excepté pour ces 4 opérations aucune provision n'a été constituée sur les stocks car la valeur brute est toujours inférieure à la valeur de réalisation

- Matières Premières : il s'agit des Stocks de Terrains nus. Cette rubrique augmente avec les acquisitions de terrains, et diminue lors du transfert de l'affaire concernée dans les En Cours.
- En Cours : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, avant la mise en vente des lots. Cette rubrique augmente avec les travaux affectés à ces affaires, et diminue lors du transfert de l'affaire dans les Produits Finis au jour de la première vente.
- Produits Finis : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, à compter de la mise en vente du premier lot. C'est à partir de cette phase que l'on fait ressortir la marge brute au fur et à mesure des ventes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ODF

Depuis 2011 les obligations de faire sont comptabilisées dès l'acte d'acquisition du foncier.

Au cours des exercices antérieurs elles n'étaient comptabilisés qu'à partir du moment où une première vente avait été réalisée sur les opérations concernées.

Engagement retraite

la convention collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas constitué de provision ni contracté d'assurance porticulière.

Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31/12/2017 à 20 k€ .

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est la société consolidante du groupe.

CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 12 668 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Il est précisé que le CICE ne sera pas destiné à financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni à augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Ce crédit d'impôt sera employé pour améliorer la compétitivité de l'entreprise, notamment en permettant de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstituer son fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	432 368		10 242			442 610
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	432 368		10 242			442 610
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	597 068					597 068
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 296 205					1 296 205
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	371 312		19 215			390 528
	Emballages récupérables et divers	9 833					9 833
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 274 418		19 215			2 293 633	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	72 487 591		11 631 409		16 064 819	68 054 181
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	253 659		179		7 172	246 666
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	72 741 250		11 631 588		16 071 991	68 300 847
TOTAL		75 448 036		11 661 045		16 071 991	71 037 091



ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	382 728	24 216		406 945
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	382 728	24 216		406 945
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	135 000	27 708		162 708
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	743 692	80 781		824 473
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	338 750	23 881		362 631	
Emballages récupérables et divers	4 379	3 278		7 657	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 221 821	135 647		1 357 468
TOTAL		1 604 550	159 863		1 764 412

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	880 442	506 675 9 000	97 413	1 289 704 9 000
	Sur stocks et en-cours	819 413	864 717	48 409	1 635 720
	Sur comptes clients		13 446		13 446
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 699 855	1 393 838	145 822	2 947 871
	TOTAL GENERAL	1 699 855	1 393 838	145 822	2 947 871

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	864 717 529 121	48 409 97 413
--	--------------------	------------------

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.



ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	58 911 646		58 911 646
	Prêts (1) (2)	9 000		9 000
	Autres immobilisations financières	237 666		237 666
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	8 394 733	8 394 733	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 075	94 075	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 488 856	3 488 856	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 172 902	2 172 902	
	Charges constatées d'avances	251 794	251 794	
	TOTAL DES CREANCES	73 560 672	14 402 360	59 158 312
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

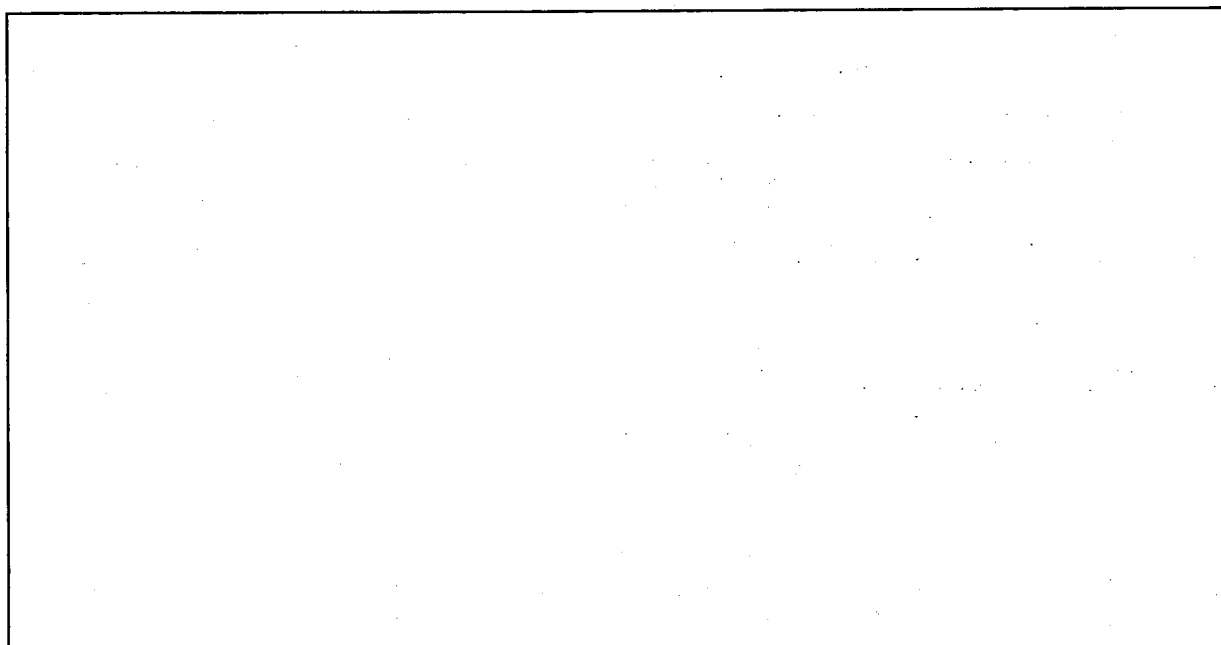
		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	6 206 461	6 206 461		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	5 275	5 275		
	Fournisseurs et comptes rattachés	24 324 774	24 324 774		
	Personnel et comptes rattachés	90 137	90 137		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	161 956	161 956		
	Impôts sur les bénéfices	794 168	794 168		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 752 514	1 752 514		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	27 299	27 299		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	4 291 550	4 291 550		
	Autres dettes	908 022	908 022		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	38 562 156	38 562 156		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		481 843			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 952 691	2 763 248	(810 557)	-29,33
Autres créances	153 633	109 789	43 844	39,93
TOTAL	2 106 325	2 873 037	(766 713)	-26,69



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		19 447 697
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		17 954
<i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	<i>17 954</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 221 818
<i>FFNP FRAIS GENERAUX</i>	<i>137 708</i>	
<i>FFNP SUR OPERATIONS</i>	<i>19 081 153</i>	
<i>RECLASSEMENT FNP SUR DEVIS</i>	<i>2 957</i>	
Dettes fiscales et sociales		207 925
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>26 647</i>	
<i>PRIMES DE BILAN</i>	<i>52 391</i>	
<i>ORG.SOC. CH./CONGES PAYES</i>	<i>12 373</i>	
<i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	<i>64 889</i>	
<i>CHARGES SOCIALES S/PRIMES</i>	<i>24 326</i>	
<i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	<i>27 299</i>	



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		120 948,00	413,4008	50 000 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		120 948,00	413,4008	50 000 000,00

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements IFC (non provisionnés)	19 688	
	19 688	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	19 688	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		



ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2017

	Capital	Capitaux propres	Q. part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL LES PARCS DES VAUTES	7 683	440 987	67,00	5 122	5 122
SAS HELENIS	4 000 000	35 554 163	75,00	27 750	27 750
SARL NB AMENAGEMENT	100 000	1 251 776	75,00	75 000	75 000
SCI LES SALINS SETOIS	1 000	(5 139)	99,00	999	999
SNC SLT AMENAGEMENT	2 000	1 496	60,00	1 200	1 200
SARL PRODEVAR	34 301	(1 464 472)	100,00	5 666 678	5 666 678
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS MONTAGNAC AMENAGEMENT	40 000	62 162	25,00	10 000	10 000
SNC RESIDENCES DU SOLEIL	30 000	56 503	50,00	15 000	15 000
SNC MAUGUIO TERRAINS	100 000	94 072	50,00	50 000	50 000
SARL LE COLOMBIER	8 000	(74 572)	50,00	4 000	4 000
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL LES PARCS DES VAUTES	364 773		3 808	(16 263)	
SAS HELENIS	7 379 604		8 211 417	4 937 190	1 500 000
SARL NB AMENAGEMENT				(2 080)	
SCI LES SALINS SETOIS	75 765			(2 112)	
SNC SLT AMENAGEMENT	394 828			(504)	
SARL PRODEVAR	1 701 936		2 660 349	(314 600)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS MONTAGNAC AMENAGEMENT	165 848			70 796	
SNC RESIDENCES DU SOLEIL	212 221		12 900	26 503	(14 107)
SNC MAUGUIO TERRAINS	145 485			(5 928)	(2 256)
SARL LE COLOMBIER	423 833		186 051	(83 372)	
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					



ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2017

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SNC SAINTE LOUISE	10 000	(593 846)	80,00	8 000	8 000
SARL 3M	337 500	645 061	100,00	1 930 523	1 450 127
SAS GGL AMENAGEMENT	1 000 000	12 284 718	60,00	600 000	600 000
SAS CITIM	100 000	(587 835)	75,00	75 000	75 000
SCI RAMA	1 000	(143 204)	75,00	750	750
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI LE BACCHUS	1 000		50,00	500	500
SCI LE PARC	1 000	(1 592 148)	50,00	500	500
SNC LES VIGNES	1 000	156 922	34,00	340	340
SAS E OWNER	10 000	(524 985)	49,00	4 900	4 900
SAS PINVILLE DEMAIN	300 000	134 210	33,33	100 000	100 000
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SNC SAINTE LOUISE	3 638 769			(235 049)	
SARL 3M	78 923			(5 862)	
SAS GGL AMENAGEMENT	39 694 127		60 785 891	4 081 917	
SAS CITIM	588 479			(22 463)	
SCI RAMA	1 476 650			(144 204)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI LE BACCHUS					
SCI LE PARC	1 221 442			(27 793)	
SNC LES VIGNES	169 092		412 916	155 922	13 586
SAS E OWNER	828 567		21 145	(534 985)	
SAS PINVILLE DEMAIN	235 150		176 456	(165 789)	
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					



ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Engagements donnés :

Les garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contrepartie, GGLG accorde aux établissements financiers une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non cession de parts.

